

Publié par Tribune de Genève (<http://www.tdg.ch>)

[Accueil](#) > [Actu](#) > [Suisse](#) > Contenu

**RETRAITES | Les partisans de la baisse du taux de conversion invoquent l'effondrement du rendement des placements des caisses de pension. Dans la branche, les avis sont partagés.**



© Chiacchiari |

LAURENT AUBERT | 23.02.2010 | 00:00

Pour ses partisans, la votation sur le taux de conversion du 2e pilier (ndlr: le chiffre utilisé pour diviser le capital au moment de la retraite et déterminer le montant de la rente annuelle) tombe au pire moment. En 2008, lorsque la révision a été engagée, les caisses de pension voyaient tous les voyants passer au rouge: l'effondrement des cours de la Bourse semait la panique. Le rendement des placements plongeait de 15%. Les taux de couverture n'étaient plus garantis.

Réaction logique, le Conseil fédéral proposait de poursuivre la réduction du taux de conversion: abaissé de 7,2 à 6,8% entre 2005 et 2014, ce dernier devait descendre d'une marche supplémentaire, à 6,4%, en 2016. Avec, à la clé, une baisse des rentes, de 5 à 6% selon les partisans de la révision, de 10% selon leurs adversaires.

### Le vent tourne

Malheureusement pour le Conseil fédéral et la droite, qui soutient la baisse, le vent souffle désormais dans les voiles des référendaires. La Bourse s'est redressée. Les gains engrangés en 2009 ont en bonne partie compensé les pertes historiques de 2008. La baisse du taux de conversion est discutée jusque dans les caisses de pension. Les uns estiment que la prudence reste de mise. Les autres jugent qu'un rendement de 5% sur les placements, nécessaire pour financer un taux de conversion de 6,8% et l'augmentation de la durée de vie, est parfaitement réaliste à long terme.

---

## «La prudence commande de tenir compte des rendements de la dernière décennie»

«Concernant le rendement des placements des caisses de pension, plusieurs «vérités» s'affrontent, selon qu'on appartient au camp des partisans ou des opposants à la révision du taux de conversion du 2e pilier. Ainsi, nos adversaires citent volontiers la performance de 10% environ réalisée l'an passé. Mais il convient de mettre ce chiffre en perspective et de tenir compte des 15% de pertes subies en 2008. Sur les deux ans, le rendement est donc en dessous de zéro, alors qu'il devrait atteindre 5% par année en moyenne pour que les caisses s'en sortent, comme l'a encore rappelé Didier Burkhalter à l'émission Infrarouge.

»Il en va de même des indices: les opposants se reportent à l'indice LPP 93 de la Banque Pictet, qui est composé à 75% d'obligations et 25% d'actions. Cet indice affiche une progression de 5,6% en moyenne annuelle depuis 1985.

C'est suffisant pour financer les rentes du 2e pilier sans abaisser le taux de conversion, disent-ils. Ils oublient que depuis dix ans, la hausse de cet indice est de 2,7% seulement. Cela montre que, tendanciellement, les rendements de la dernière décennie ont été insuffisants.

»Bien sûr, personne ne peut prévoir quels seront les rendements à l'avenir. Mais la prudence commande de tenir compte des chiffres des dernières années.

L'indice Credit Suisse des caisses de pension est éloquent à cet égard (beaucoup de portefeuilles de placements sont effectués auprès de cette banque): il n'a jamais dépassé les 5% en moyenne et sur la dernière décennie, le rendement est en dessous des 3% (ndlr: 2,168% de 2000 à 2009).

## «Assez représentatif»

»Les opposants enfoncent le clou en soulignant que la composition de l'indice LPP est conservatrice, qu'aujourd'hui les caisses de pension ont des portefeuilles comportant davantage d'actions ainsi que de l'immobilier. A mon avis, il est toujours assez représentatif. Certes, certaines caisses ont davantage d'actions, mais d'autres en ont moins. Quant à l'immobilier, il ne change pas fondamentalement la donne, puisque son rendement est intermédiaire entre les obligations et les actions.»

(lau)

---

## «S'il n'y a plus de rendement, un système de capitalisation n'a pas de sens»

«Personne ne peut prévoir quels seront les rendements des placements au cours des années à venir. C'est une matière qu'il convient d'aborder avec prudence et humilité. Nous avons pris position contre l'abaissement du taux de conversion parce que, dans son message publié en 2008, le Conseil fédéral justifiait cette révision par le recul des rendements. C'est une hypothèse beaucoup trop conservatrice, qui, si elle devait se réaliser, signifierait que le système du 2e pilier deviendrait caduc.

En effet, s'il n'y a plus de rendement, un système de capitalisation n'a pas lieu d'être – il vaut mieux faire de la redistribution, comme dans l'AVS.

» Les rendements obtenus par le passé sur le long terme nous amènent à penser qu'il sera possible de réaliser des rendements suffisants pour payer les rentes, sans prise de risques excessive. Même si les vingt années à venir ne seront sûrement pas un copier-coller des vingt dernières.

» Le problème est qu'il y a une tendance en Suisse alémanique à faire adopter des taux techniques (ndlr: taux minimum de rétribution du capital auquel s'engage l'assureur) qui ne présentent pas de risque pour les caisses. A notre avis, un taux de rendement effectif des placements de l'ordre de 4,5 à 5% par an, sur le long terme, n'est pas déraisonnable. En deçà, la capitalisation n'a plus de sens.

» Franchement, nous pensons que ce n'est pas le moment de procéder à cette baisse du taux de conversion. Le patronat a cédé beaucoup trop vite aux demandes des assurances, alors qu'il n'y avait pas urgence.

#### **«Moteur de la révision»**

» Finalement, nous sommes étonnés par la tournure prise par le débat sur cet objet.

Les partisans – les hommes politiques en particulier – essaient maintenant d'argumenter sur l'allongement de la durée de vie des retraités, sans plus parler des rendements des placements. Or, c'est cet élément qui a été invoqué au départ et qui a été le moteur de la révision. Cela montre que la problématique n'a pas été comprise. Surtout, la population est informée de manière incomplète et erronée.»  
(lau)

#### Suisse

**Source URL (Extrait le 24.02.2010 - 08:49):** <http://www.tdg.ch/actu/suisse/rendement-2e-pilier-dispute-optimistes-pessimistes-2010-02-22>